

Projet pédagogique 2022-2024

De l'Accueil périscolaire de l'École Maternelle des Grandes Fermes



« NATURE - CRÉATION - CITOYEN »

Sommaire :



1/ Références au P.E.D.T, au projet éducatif de la commune de Vaucresson, aux ODD (Objectifs de Développement Durable) et l'EDD (Education au Développement Durable)

- 1.1 Les axes prioritaires éducatifs de la collectivité - Les objectifs éducatifs du PEDT
- 1.2 Les ODD et l'EDD
- 1.3 Les objectifs pédagogiques

2/ Les moyens

- 2.1 L'équipe d'animation
- 2.2 Les moyens matériels
- 2.3 L'espace
- 2.4 Les réunions

3/ Les attentes (rôle de chacun)

- 3.1 De l'équipe d'animation
- 3.2 De l'équipe de direction
- 3.3 De l'assistant sanitaire
- 3.4 Règles de vie, points non négociables

4/ Organisation

- 4.1 Journée type de l'enfant âgé de 3/6 ans et de l'animateur

5/ Annexes

1/ Références au P.E.D.T, au projet éducatif de la commune de Vaucresson, aux ODD (Objectifs de Développement Durable) et l'EDD (Education au Développement Durable)



Le projet éducatif et le PEDT favorisent la prise de responsabilité et l'autonomie chez l'enfant, l'épanouissement de sa personnalité, l'affirmation de soi par l'encouragement à la prise de responsabilité dans la vie quotidienne de l'accueil périscolaire, le développement du savoir vivre-ensemble, la découverte de nouvelles activités, et l'éveil de la curiosité des enfants en vue de participer à leur apprentissage de la citoyenneté.

En offrant un langage et un cadre de référence commun, tous les acteurs des ODD ont enfin une grille de lecture universelle pour rendre leurs actions plus durables. L'EDD par sa pédagogie est orientée vers l'action.

1.1 Les axes prioritaires éducatifs de la collectivité - Les objectifs éducatifs du PEDT

Avec l'aide du comité 2020-2021 la Ville a défini sept axes éducatifs constituant le socle de son engagement en tant qu'éducateur au côté du corps enseignant de l'EN.

AXE 1 – Le vivre ensemble dans une Ville inclusive

Socle fondateur de la République française, le vivre-ensemble doit s'illustrer dans la vie de la Cité : de l'apprentissage et de la compréhension de son sens aux actions pour qu'il se concrétise au quotidien, c'est le premier axe éducatif que la Ville souhaite voir porté et affirmé.

AXE 2 – Le développement durable dans la Ville et les écoles

Vaucresson est de longue date engagée dans une démarche de développement durable dans les différentes politiques publiques qu'elle met en œuvre (flotte automobile, méthodes de déconstruction, ...). L'équipe municipale entend poursuivre et approfondir son engagement en y associant les écoliers, citoyens de demain, et en traduisant concrètement dans les écoles des changements, tant dans les habitudes de chacun que dans les aménagements.

AXE 3 – Le développement de la culture à tous les âges

Convaincue de l'apport de la culture dans la formation des plus jeunes, la Ville souhaite réussir à amener les plus jeunes vers les équipements dédiés dans la cité : cinéma Normandy, théâtre à La Montgolfière et bientôt vers la médiathèque. L'ambition d'une politique de démocratisation et de médiation en faveur de tous les publics est au cœur du projet municipal.

AXE 4 – La capacité d'expression orale en français et en anglais

Développer les compétences orales des enfants, tant en français qu'en anglais emportent des enjeux scolaires (réforme du bac, post-bac, ...) et sociétaux. Ces compétences doivent être encouragées et travaillées dès l'école primaire et tout au long de la scolarité des enfants.

AXE 5 – La maîtrise et les risques liés au numérique

Les outils numériques font partie intégrante de l'environnement de l'enfant du XXI^{ème} siècle. Par ses actions, la Ville de Vaucresson entend à la fois permettre aux enfants et jeunes de la Ville d'y avoir accès, d'en avoir la maîtrise, tout en les sensibilisant à ses dangers (hyperconnexion, risques psycho-sociaux, harcèlement, ...)

AXE 6 – Une alimentation équilibrée et respectueuse des saisons

L'alimentation durable porte désormais des enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux. Consciente du rôle qu'elle peut jouer à l'échelle locale, la Ville souhaite traduire ses choix dans sa politique de restauration.

AXE 7 – La connaissance des métiers et du monde de l'entreprise

Le monde de l'entreprise est bien souvent encore trop éloigné des établissements scolaires. Le comité Éducation voit le renforcement des échanges entre jeunes et actifs comme un enrichissement mutuel et un véritable soutien dans la recherche de leur orientation professionnelle.

Ces sept axes éducatifs sont déclinés en deux projets distincts ENFANCE et JEUNESSE.

1.2 Les Objectifs de Développement Durable et l'Éducation au Développement Durable :



Les ODD :

. En lien avec l'Agenda 2030 (<https://www.agenda-2030.fr/>), des actions durables identifiées et valorisées pour que l'enfant se construise comme **citoyen**, tout en gardant un lien avec la **nature**.



L'EDD :

. L'Éducation au Développement durable de l'académie de Versailles (<https://edd.ac-versailles.fr/>) offre un calendrier (https://edd.ac-versailles.fr/IMG/pdf/calendrier_des_evenements_edd_2020_2021.pdf) permettant d'agir en partenariat avec des leviers de l'éducation citoyenne à différentes échelles **local** > nationale > mondiale.



1.3 Les objectifs pédagogiques :

Respect du rythme de l'enfant et complémentarité éducative sur le temps d'accueil.

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
En constituant une équipe fixe et formée (BAFA) 	6 animateurs 1 encadrante	Présence de l'équipe Pérennisation des postes Investissement du personnel sur du long terme, formation BAFA
En développant des temps d'échanges entre les acteurs éducatifs 	S'informer des activités de la journée de l'enfant auprès des enseignants S'informer du projet d'école et des activités sur l'année	Mini point du jour Temps de réunion et d'échanges Présence lors des conseils d'école Actions communes et complémentaires avec l'école (projet : Grainothèque, Hôtels à insectes, Compost, Lombricomposteur)

Favoriser l'autonomie

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
En aidant les enfants à établir des repères au sein de la structure 	Règles de vie, planning des tâches	Est-ce que les enfants arrivent à être acteur du temps périscolaire ? Y a-t-il des repères simples pour orienter les enfants ?
Mettre l'autonomie à la portée de chaque enfant 	Adapter les activités selon les capacités des enfants Permettre aux enfants de disposer du matériel nécessaire à la réalisation de leurs activités	Est-ce que l'activité a été terminée ? Est-ce que les enfants ont été enthousiastes ? Diversification des activités durant l'année. Est-ce que l'aménagement mis en place permet à l'enfant de devenir autonome ?

Développer les activités créatives, de découverte artistique et sportive adaptées aux plus jeunes

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
<p>En mettant en place des nouvelles activités et diversifiées sur une période (vacances à vacances)</p> 	<p>Planning sur 7 ou 8 semaines (vacances à vacances)</p>	<p>Est-ce que de nouvelles activités ont été mises en place ? Si oui combien ? La planification des animations est-elle efficace et respectée ?</p>
<p>Fête de fin de période</p> 	<p>Rétro-planning, choix de l'imaginaire, achat petits matériels spécifiques</p>	<p>Participation des enfants, des animateurs ?</p>

Développer le lien (partenariat) à la parentalité

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
<p>En informant les parents des projets et des activités de leur enfant</p> 	<p>En mettant des panneaux photos ou affiches sur le panneau à l'extérieur de l'école</p>	<p>Est-ce que l'affichage des plannings et des expositions photos ont été mis en place ?</p>
<p>En favorisant l'espace d'échange avec les parents</p> 	<p>L'accueil du soir est ouverte dès 17h15 jusqu'à 18h30 mais pas en accès libre</p>	<p>Est-ce que l'équipe d'animation est ouverte et à l'écoute des parents ?</p>

2. Les moyens :



2.1 L'équipe d'animation

L'équipe de direction : 1 directrice (BAFD et PSC1)

Equipe d'animation : 6 animateurs dont 50% BAFA

Informations supplémentaires :

1 animateur pour 8 enfants => selon la réglementation et suite à la signature du P.E.D.T encadrement possible 1 adulte pour 10 enfants.

2.2 Les moyens matériels

Un budget (fournitures et immobilisation) est attribué en début d'année civile.

Répertoire de jeux collectifs pour les temps libres dans la cour et le gymnase.

Divers matériels pour animer les temps d'activités et de rassemblement.

2.3 L'espace

Les salles de classe ne sont pas disponibles, fermées à clef dès la fin du temps scolaire

1 cour, 1 hall d'accueil avec 1 panneau d'affichage

1 Gymnase (inaccessible par période car montage des parcours de motricité scolaire)

1 salle périscolaire (salle des Princes et Princesses) avec 2 panneaux d'affichage

1 salle périscolaire (salle des Planètes) accès par escalier (pas pour les PS)

1 bibliothèque

3 Bloc sanitaires (petit et grand WC)

1 salle de cantine pour le goûter

1 panneau d'affichage en extérieur au portail donnant sur le Bois Charmant

2 espaces de jardinage avec Compost et Lombricompost (accès par la cour, accès par la Salle des Princes et Princesses)

2.4 Les réunions

Une fois par semaine, mini-point du jour de 10 minutes pendant l'installation du goûter dans la cantine.

3/ Les attentes (rôle de chacun)



3.1 De l'équipe d'animation

- Être responsable de la sécurité des enfants (affective, morale et physique).
- Être à l'écoute des enfants.
- Être motivé et motivant.
- Être capable de s'intégrer à un groupe.
- Être respectueux des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes sur la structure.
- Accueillir les parents et transmettre si nécessaire les événements inhabituels (fatigue, surexcitation, petits bobos...)
- Respecter et adhérer aux projets éducatifs et pédagogiques.

3.2 De l'équipe de direction

- Être responsable de la sécurité des animateurs et des enfants : affective, morale et physique.
- Permettre la cohésion d'équipe, garantir un travail d'équipe.
- Favoriser les temps de formation et de suivi : évaluations des stagiaires et des animateurs en vue d'améliorer les compétences de chacun.
- Assurer le pôle administratif (pointage des enfants, présence des animateurs, fiche sanitaire, trousse de secours).
- Assurer la gestion de l'infirmerie.
- Assurer les commandes, le suivi des livraisons et le rangement du matériel.
- Favoriser l'accueil des parents et la transmission des informations liées au bon déroulement de la vie de l'Accueil du Soir.
- Assurer le recrutement des animateurs.
- Elaborer le projet pédagogique.
- Être garant du respect des locaux et du matériel.

3.3 De l'assistant sanitaire (directrice et animateurs ayant le PSC1)

- Assurer ou superviser les petits soins (petits bobos).
- Accompagner les PAI, en lien avec l'école.
- Relayer l'information concernant les régimes alimentaires des enfants.
- S'assurer qu'aucun médicament ne soit administré sur le temps d'accueil même avec ordonnance.
- S'assurer de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Aménager l'organisation en cas de nouvelles règles sanitaires liées au Covid-19.

3.4 Règles de vie, points non négociables

- Respecter les règles de vie et en être les garants auprès des enfants, parents, familles et collègues de travail.
- Avoir une tenue adaptée sur le lieu de travail, être ponctuel.
- Avoir un comportement apaisant et respectueux envers les enfants, parents ou collègues de travail
- Interdiction de consommation de différents produits illicites au sein d'une collectivité : cigarettes, stupéfiants ou alcool...
- Se servir d'appareils de communication abusivement (portables, et appels personnels).
- S'assurer de la sécurité physique ou morale des enfants.
- Tenir un langage adapté auprès des enfants.

4/ Organisation



4.1 Journée type de l'enfant âgé de 3/6 ans et de l'animateur

16h15-16h30 : installation du goûter, des activités, point du jour

16h30-16h35 : 1 animateur par classe (2 animateurs pour double-niveau avec des PS et classe de + de 10 PS), pointage pour accueil du soir

16h35-16h45 : passage aux toilettes, lavage des mains, et installation dans la cantine

16h45-17h05 : goûter dans la cantine avec tous les animateurs

17h05-17h15 : passage aux toilettes lavage des mains, habillage pour récréation dans la cour

* **17h15** : ouverture des portes aux parents jusqu'à 18h30, mais il n'y a plus d'accès libre pour cause de Vigipirate et Covid-19.

17h15-17h40 : récréation ou rassemblement pour répartition en activités.

1 animateur accueille les parents et pointe le départ des enfants, 1 animateur appelle par TW les enfants (chaque animateur est équipé d'un TW. Les autres animateurs sont en activités avec les enfants dans les différents lieux accessibles. 1 ATSEM passe le balai dans la cantine, le reste du rangement a déjà été fait par un animateur.

17h40-18h20 : activités avec les animateurs mais aussi des activités ludiques libres (jeux de société, petits jeux, jeux d'imitation, jeux de construction en cartons)

18h20-18h30 : rangement des activités & fin de l'accueil.

Au delà de 18h30, un animateur d'astreinte + 1 ATSEM de service restent pour les parents retardataires (billet de retard, facturation supplémentaire aux parents)

5/ Annexes

5.1 Tableau des ODD



5.2 Calendrier de l'EDD de l'académie de Versailles 2022-2023

Calendrier des évènements en lien avec les Objectifs de développement durable - 2022-2023

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
<p> Semaine européenne de la mobilité (16 au 22)</p> <p> Semaine européenne du Développement durable (18 sept au 8 oct.)</p> <p> Journée Mondiale de la mer (26)</p>	<p> Journée mondiale de l'alimentation (16)</p> <p> Journée mondiale du refus de la misère (17)</p> <p> Journée nationale de la qualité de l'air (14)</p>	<p> Semaine européenne de réduction des déchets (19 au 27) sur le thème du textile</p> <p> Journée internationale des droits de l'enfant (20)</p>	<p> Journée internationale de la solidarité humaine (20)</p>	<p> Journée internationale de l'éducation (24)</p>
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
<p> Journée mondiale des zones humides (2)</p> <p> Journée Mondiale contre le cancer (4)</p> <p> Journée mondiale des femmes et des filles de science (11)</p>	<p> Journée mondiale de la vie sauvage (3)</p> <p> Journée des droits des femmes (8)</p> <p> Journée mondiale des forêts (21)</p> <p> Journée mondiale de l'eau (22)</p> <p> Semaine de l'économie sociale et solidaire à l'école (27 mars au 1^{er} avril)</p>	<p> Journée mondiale de la Santé (7)</p> <p> Jour de la Terre (22)</p>	<p> Mai à Vélo (tout le mois)</p> <p> Journée mondiale de la liberté de la presse (3)</p> <p> Journée mondiale de la biodiversité (22)</p> <p></p>	<p> Journée mondiale du vélo (3)</p> <p> Journée mondiale de l'environnement (5)</p> <p> Journée mondiale des océans (8)</p> <p> Journée mondiale contre la désertification et la sécheresse (17)</p>

5.3 Photos des différents activités mises en place par période

Période 1 :

Jardinage (récolte & arrosage)



Land ART



 Parcours - sport



 Fête de fin de période (Disco Halloween)



Période 2 :

-  Panneau présentation ()  Jardinage
-  Fête de période (Père-Noël)

Période 3 :

-  Fête de période (vacances février)
- 

Période 4 :

- 
-  Fête de période (vacances de Printemps)

Période 5 :

- 
-  Fête de période (été)